



Police

COMMENT DIMINUER LE RISQUE D'ETRE VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE?

**Saviez-vous que plus de 200 cambriolages par jour sont commis dans les habitations en Belgique?
Il est grand temps d'agir tous ensemble contre ce phénomène !**

**CI-DESSOUS, SEPT CONSEILS TOUT SIMPLES QUE VOUS POUVEZ
APPLIQUER, SANS QUE CELA NE VOUS COÛTE QUOI QUE CE SOIT.**



1. Donnez l'impression que votre habitation est occupée en laissant fonctionner une radio et/ou un éclairage.
2. N'exposez pas d'objets de valeur à la vue des personnes qui se trouveraient à l'extérieur;
3. Evitez de garder chez vous des objets de valeur et/ou de grosses sommes d'argent (dispersez-les dans toute la maison, dans des endroits imprévisibles, ou mieux encore, envisagez l'achat d'un coffre-fort);
4. Veillez à bien fermer vos portes et fenêtres lorsque vous vous absentez (même pour un court instant);
5. Ne laissez pas trainer d'objets qui pourraient faciliter l'accès de votre habitation à un cambrioleur (échelle, pavés, outils,...);
6. Ralentissez les personnes malintentionnées par l'installation de systèmes de fermeture de qualité (verrous, chaînette,...);
7. Pensez à noter les numéros de série de vos objets de valeur et photographiez-les (l'identification sera facilitée en cas de vol);

**VOUS CONSTATEZ DES
AGISSEMENTS SUSPECTS...**



- Prenez un maximum d'informations (descriptions vestimentaires, immatriculation et marque de véhicule,...)
- Faites appel directement à nos services en formant le 101.
- Plus vite nous aurons l'information, plus vite, nous pourrons réagir.

SI MALGRÉ CES CONSEILS VOUS
ÊTES VICTIME D'UN VOL:



- Appelez directement nos services.
- Ne touchez à rien (afin de préserver les empreintes éventuelles) jusqu'à l'arrivée des services de police,

En cas de besoin, n'hésitez pas à faire appel au Service d'Aide aux Victimes: auprès de **Me MAROQUIN Véronique (assistante sociale)**. Vous pourrez la contacter via le numéro d'appel **069/256.100**.

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR DES CONSEILS AFIN DE
PROTÉGER AU MIEUX VOTRE HABITATION...



- Le conseiller en prévention vol examinera avec vous votre habitation afin d'y relever les points faibles. Un rapport sera ensuite établi et vous sera transmis ;
- Les mesures proposées seront généralement simples et peu onéreuses. Dans la plupart des cas, il s'agira de bonnes habitudes à adopter au quotidien.
- Pour votre information, ce service est entièrement gratuit. Il vous suffit de prendre rendez-vous avec le **conseiller en prévention vol de la zone, Me MALINGRAUX Nancy**, contactable au **069/256.100**.

VOUS PARTEZ EN VACANCES...



Sachez qu'il vous est loisible de nous demander la surveillance de votre habitation durant vos vacances.

Il vous suffit de compléter le document ad-hoc (disponible dans nos bureaux ou sur le site www.police-on-web.be) et de nous le remettre au minimum 10 jours avant votre départ.

**Zone de Police
BELOEIL-LEUZE-EN-HAINAUT
Rue Grande 309
7971 BASECLES
Tf : 069/256.100**